



Rencontre en mairie proche le 16 Mai 2025 -

Au Boulou, le 30 avril 2025

**Monsieur Gaëtan Reyraud**  
Président  
ASL Les Chartreuses  
1 avenue d'en Carbouner  
66 160 Le Boulou

**Nos réf. :** 250430\_CS\_DOLEA\_DEBROU

**Nature de l'envoi :** courrier simple

**Objet :** votre courrier de doléances du 21 mars 2025

Monsieur le Président,

Je fais suite à votre courrier du 21 mars dernier repris en objet qui semble avoir pour origine le courrier annuel que je qualifie de « traditionnel » et que je vous ai adressé comme à tous les propriétaires concernés par les mesures de débroussaillement « classiques » à mettre en œuvre dans le respect de la réglementation et du plan de prévention des risques d'incendies et de feux de forêt.

Sur la forme et après une lecture attentive, ce courrier du 7 mars que je vous ai adressé ne présume absolument pas d'un potentiel manquement à vos obligations dans ce domaine, ce qui vous le savez et le rappelez d'ailleurs fort bien, n'est absolument pas le cas.

Visiblement, il semble nécessaire que je le rappelle, ce courrier répond à mes obligations au niveau du suivi et de la prévention dans ce domaine, au regard de ma responsabilité en matière de sécurité civile, de police de l'urbanisme, et de l'environnement. L'incendie de samedi dernier aux chartreuses est malheureusement là pour nous le rappeler.

A la lecture de votre courrier, il semble en tous cas que vous ayez souhaité en profiter pour me faire part de vos observations et critiques dans ma gestion spécifique du quartier des Chartreuses.

La critique est un des fondements de notre démocratie locale et bien que j'admette qu'elle est davantage aisée que l'action, je me permets de répondre sur le fond des sujets traités :

- Tout d'abord au regard de notre échange téléphonique du 31 mars dernier, vous m'avez fait part de votre inquiétude quant à l'état actuel du réseau électrique aérien traversant le lotissement et l'ensemble des massifs forestiers environnants. Comme je vous l'ai indiqué et en votre qualité de président, je vous conseille d'adresser un courrier au gestionnaire réseau à cet effet, que je me chargerai personnellement de relayer dans la mesure où Enedis demeure compétent, à la fois pour vous répondre techniquement et nous rassurer collectivement sur l'état de ce réseau.
- Vous m'avez également alerté sur, selon vous, le délai d'intervention « trop long » des services d'incendie et de secours sur les lieux et leur mauvaise connaissance du territoire. Je vous avoue m'en étonner dans la mesure où, de source sûre, le sinistre s'est déclaré autour de 10h20, l'alerte a été immédiatement lancée, et les services d'incendie sont arrivés sur place autour de 10h35. Je ne manquerai cependant pas d'évoquer votre observation auprès des services concernés, afin qu'ils puissent en juger.



- Dans un tout autre domaine, vous avez souligné les manques de contrôle à la suite des travaux voirie réalisés sous maîtrise d'ouvrage ENEDIS relatifs au remplacement et à l'extension du réseau électrique. Je vous confirme que ces travaux sont toujours en cours et la reprise définitive des enrobés doit être prochainement réalisée accompagnée des raccordements.
- En matière de circulation, vous signalez la dangerosité de certains virages et me suggérez la pose de balises. Il me semble que ce sujet a déjà été remonté au titre des réunions de quartier et je vais me rapprocher de votre élu référent ainsi que des services concernés pour leur prise en charge.
- En matière de dégâts occasionnés sur la voirie par les racines des pins implantés dans des parcelles privées, je ne peux que vous rappeler la responsabilité du propriétaire d'une parcelle appartenant à l'ASL et donc des désordres occasionnés par des arbres plantés en bord de voirie. Nul ne pouvant se prévaloir de ses propres turpitudes, j'étudie justement les modalités d'une prise en charge des frais de réparation desdits enrobés aux tiers connus à ce sujet.
- Concernant le manquement à mes obligations d'entretien des parcelles communales pour lequel vous me mettez en cause, je suis à ce jour dans l'attente de l'identification des parcelles concernées, afin d'y remédier le cas échéant, même la municipalité peut ne pas être parfaite...
- En matière de défense incendie, vous avancez qu'aucune vérification des bornes incendie n'a été réalisée depuis 10 ans et souhaitez une attestation du bon fonctionnement du réseau. Ce document étant public et communicable, vous trouverez, jointe à la présente, l'attestation qui fait foi.
- Au niveau du sinistre au 109 av. d'En Carbouner relatif à du béton déversé accidentellement par un camion et votre demande d'intervention, aucun tiers n'a malheureusement pu être identifié et je vous confirme la prochaine intervention des services pour enlèvement.

Concrètement, qu'ai-je impulsé dans votre lotissement en matière d'investissement et d'entretien depuis 2021 :

- Réfection des enrobés rue des Genêts : 19 000€ TTC et impasse résidence du Soleil : 9000€ TTC
- Curage annuel du pluvial et débroussaillage des bas- côtés : 10 000€/ ans soit 50 000€ sur 5 ans
- Remplacement de l'éclairage public par du LED solaire : 35 000€ TTC
- Sécurisation pose glissière de sécurité : 6000€ TTC
- Réalisation peinture marquage sol axe de voie et réparation désordre voirie : 10 000€ TTC
- Pose sur demande des colots miroirs et balises afin de sécuriser la voirie : 3000€ TTC
- Réalisation d'une piste PPRIFF et extension d'une piste DFCI : 35 000€ TTC
- Marché de débroussaillage manuel annuel : 20 000€ TTC soit 100 000€ sur 5 ans
- Entretien débroussaillage/bûcheronnage en régie annuel : 1mois de travail/an

Monsieur le Président, sur l'ensemble du lotissement que vous présidez, la municipalité a pour l'instant dépensé plus de 300 000€ en 5 ans ! Il me semble que nous pouvons convenir ensemble au regard de ces éléments que la municipalité du Boulou et moi même sont plus qu'attentifs à l'aménagement et au cadre de vie de votre quartier comme je le suis d'ailleurs pour toute la ville du Boulou, en dehors de toute polémique stérile ou de calcul à court terme.

Aux mois de juin et octobre prochains et comme je le fais chaque année, j'aurais l'occasion de participer aux réunion de votre comité de quartier, animées par votre élu référent M Carlos Grèzes. Ce sera l'occasion je l'espère, de pouvoir aborder sereinement les attentes des habitants du quartier, son développement, et la manière dont la ville peut y répondre.

Convaincu de la pleine mesure que vous accorderez à ma réponse que je vous invite à partager auprès de l'ensemble de nos concitoyens des Chartreuses, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les plus cordiales.

